

Clermont-Ferrand, le 10/01/2025

Mesdames, et Messieurs Membres du bureau exécutif

Pour information : Salariés de la ligue ARA Volley-ball

CR du BE n°5 du 17 mai 2025 en visioconférence

En attente d'approbation

Présents : Elsa Durieux, Véronique Frelat, Céline Desmoulins, Olivier Verdet, Cédric Partouche, Julien Verney, Daniel Maisonnial et Jean Claude Savoy.

- **Etude des vœux des commissions et des clubs** :

- **Vœux de la commission sportive** :

- ✓ **Vœu 1**: vœu d'un passage à 3 poules en régionale avec application immédiate pour la saison 25-26 :

Vote : 1 contre 7 pour, le vœu sera proposé au CODIR.

- ✓ **Vœu 2** : possibilité pour un club d'avoir 2 équipes en région :

Vote : 7 contre, 1 abstention, le vœu ne sera pas proposé au CODIR.

- ✓ **Vœu 3** : mettre les finales élites en même temps que les finales de coupe de France jeune dans le but de libérer des Week end :

Vote : 6 contre, 1 abstention, 1 pour, le vœu ne sera pas proposé au CODIR.

- ✓ **Vœu 4** : préconisation d'un horaire à 18h ou 18h30 quand les adversaires viennent de loin :
Non recevable car déjà présent dans le règlement un courrier sera envoyé en début de saison pour rappeler cette possibilité.

- **Vœux de la CRA** (Absence temporaire Mr Maisonnial) :

- ✓ **Vœu 1** : possibilité d'inscrire plusieurs arbitres pour une équipe en région afin d'augmenter les possibilités de désignation par la CRA :

Vote : Unanimité pour. Le Vœu sera présenté au CODIR.

- ✓ **Vœu 2** : les pénalités pour défaut d'arbitrage seront défalquées des indemnités des arbitres :

Vote : 3 contre 4 pour. Le vœu sera présenté au CODIR.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Place des BUGHES
Maison des Sports
63000 CLERMONT FERRAND
T. +33 (0)4 73 91 36 62
fmurin@liguearavolley.fr

- **Vœux Clubs** (Absence temporaire Mr Maisonnial) :
- ✓ **Vœu 1** : demande d'un quota club d'arbitres à partir de 4 équipes :
Vote : unanimité contre mais voir vœu 1 CRA.
- ✓ **Vœu 2** : mise en place d'un championnat régional M15 si présence d'un minimum d'équipes :
Vote : unanimité pour. Le vœu sera proposé au CODIR.

- **Projet Politique**

Un séminaire dédié est prévu le Jeudi 29/5 au matin.

- **Procédures internes**

Sylvie Thivillier fera partir automatiquement en décembre et à la fin de l'année les amendes.

Pour améliorer l'orientation des demandes des différents clubs et élus, un mémo récapitulatif sera envoyé à tous les clubs et à tous les élus un organigramme indiquant quel salarié est attaché à quelle commission.

Il est rappelé que les comptes rendus ne doivent pas être diffusés aux clubs avant validation du CODIR même pour les commissions exécutives. Lorsque des décisions doivent être prises dans l'urgence, il est possible de procéder à des votes en ligne du CODIR.

Le secrétaire de séance

Julien VERNEY



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Place des BUGHES
Maison des Sports
63000 CLERMONT FERRAND
T. +33 (0)4 73 91 36 62
fmurin@liguearavolley.fr